



## CULTURE &amp; IDÉES

## La photo sort de prison

IMAGES Hier, l'administration ne chignait à s'ouvrir aux photographes. Au jour d'hui, le s'd'été nuse photographien teux-mên

FANNY ARLANDIS

Les premières photos de prisons françaises ont été prises avant des opérations de démolition, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme les lieux de détention se situaient bien souvent dans des châteaux ou des abbayes, on photographiait les bâtiments à des fins patrimoniales. Avec l'invention des portraits signalétiques par le criminologue Alphonse Bertillon, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'institution carcérale se met aussi à archiver les portraits des sortants. La photographie vient alors nourrir les théories de criminologie naissantes, comme celle de l'Italien Cesare Lombroso selon laquelle tous les criminels auraient une « pathologie » et des traits physiques communs.

Mais le prisonnier n'entre réellement dans le champ photographique qu'avec le travail d'Henri Manuel, réalisé entre 1929 et 1931. Vraisemblablement commandé par le ministère de la justice, son but est de donner une image flatteuse de l'institution, mais aussi de mettre en valeur le rachat des prisonniers par le travail. « Toutes les photographies sans exception sont mises en scène dans le but de valoriser les conditions de détention qui, en réalité, étaient épouvantables », affirme l'historienne Françoise Denoyelle.

Promotionnelle ou « scientifique », l'image était alors contrôlée par l'institution. Aujourd'hui encore, l'administration pénitentiaire n'ouvre pas facilement ses portes à la photo. « Elle a tout fait pour m'empêcher de faire mon boulot », raconte la photographe américaine Jane Evelyn Atwood, qui a travaillé pendant dix ans sur les femmes en prison. Catherine Tambrun, elle, a mis sept ans à organiser l'exposition « L'Impossible Photographie, prisons parisiennes (1851-2010) », au Musée Carnavalet, en 2010. « L'administration pénitentiaire ne souhaitait pas communiquer sur la prison de la Santé très dégradée, se souvient la commissaire. La préfecture de police ne voulait pas que nous montrions des images du dépôt ou des cellules du Palais de justice. Il a fallu discuter de très nombreux mois. »

#### « Déshumanisation »

Si la prison n'aime pas que la photo s'intéresse à elle, c'est que l'image a permis d'exposer sa violence : en montrant la vétusté persistante, et l'obsession sécuritaire, elle a contribué à affaiblir l'idée que la prison a comme vocation de réintégrer le détenu à la société. « L'horreur de l'incarcération tient à la répétition de négligences : une porte qui se referme sans écouter la demande d'un détenu, une promesse non tenue, l'absence d'empathie... C'est l'accumulation qui crée la déshumanisation », raconte Grégoire Korganow, dont les images sont exposées à la Maison euro-



péenne de la photographie, à Paris. *J'ai essayé de faire ressentir cette déshumanisation à travers une photo précise qui laisse les détails remonter à la surface des images.* De son côté, l'historien Philippe Artières affirme que « *photographier en prison des individus détenus consiste à les réintroduire dans le présent. C'est aussi, et c'est le paradoxe, renforcer ou redoubler le stigmate.* »

La prison constitue un lieu de rapport de forces. « *Le détenu ne dispose plus de sa propre image, constate Philippe Artières, elle lui est comme confisquée, mais (...) le même détenu épouse, selon les situations, des représentations très différentes : il y a tout un jeu de rapport de pouvoir qui passe par les corps et ce qu'ils donnent à voir.* » Le photographe est donc témoin et acteur de la vie de la prison.

Mais, en fait, la photographie ne parvient pas à rendre compte de l'expérience de l'enfermement. Les souffrances, l'usure ou la répétition se traduisent difficilement dans l'image. L'exposition « Temps mort », de Mohamed Bourouissa, en 2010, interrogeait cette notion de temps qui passe. En 2009, il donne clandestinement à un ami détenu un téléphone portable et lui demande de prendre en photo des mises en scène qu'il dirige à distance, par SMS. Son travail questionne la relation entre l'intérieur et l'extérieur. « *C'est la confrontation de ces deux temps qui révèle le temps mort* », explique-t-il.

Si la prison est un espace où les revendica-

À LIRE  
« L'OMBRE  
DU MONDE. UNE  
ANTHROPOLOGIE  
DE LA CONDITION  
CARCÉRALE »  
de Didier Fassin  
(Seuil, 600p., 25 €).

« SURVEILLER  
ET PUNIR »  
de Michel Foucault  
(Gallimard, 1975).

À VOIR  
« PRISONS »  
de Grégoire  
Korganow,  
Maison  
européenne  
de la photographie,  
Paris 4<sup>e</sup>.  
Jusqu'au 5 avril.  
[www.mep-fr.org](http://www.mep-fr.org)

tions collectives et le droit d'expression sont prohibés, les détenus bravent régulièrement ces interdits depuis les années 1970. Le 15 janvier 1972, la mutinerie de Nancy est à l'origine d'un semblant d'ouverture des prisons sur le monde extérieur. « *Pour la première fois des détenus choisissent de se donner à voir en se montrant, non pas comme des prisonniers soumis mais comme des sujets qui adviennent, explique Philippe Artières. En se faisant photographier sur les toits, c'est-à-dire à l'extérieur, ils affirment : "Regardez-nous, vous qui ne voulez pas nous voir ! Nous sommes là sous vos yeux."* »

Aujourd'hui, des images prises en cachette circulent sur Internet. En 2008, les détenus de Fleury-Mérogis (Essonne), dont Amedy Coulibaly, l'auteur de la tuerie de la porte de Vincennes le 9 janvier, filment leurs conditions de détention pour les dénoncer. En janvier, des selfies sont postés sur une page Facebook intitulée « MDR [mort de rire] o Baumettes ». « *C'est une manière de dire à l'administration : vous croyez disposer de nos corps mais nous en disposons. Plus encore, il s'agit de dire que les téléphones sont présents dans les prisons, malgré leur interdiction* », pense Philippe Artières. Comme l'écrit le sociologue Didier Fassin dans *L'Ombre du monde* (Seuil, 600 p., 25 €), la prison est faite d'individus et d'objets qui génèrent des comportements impossibles à contrôler totalement. Il en est de même pour leur image. ■